



ORDRE DE MALTE
FRANCE

NOS ACTIONS EN FRANCE
ET À L'INTERNATIONAL

L'ORDRE DE MALTE FRANCE *

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 26 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.



*Une présence en France
et à l'international dans*

26

**pays d'Afrique, d'Asie
et du Moyen-Orient**



350 000

**personnes
soutenues**



*Un budget
de*

82

millions d'euros
*dont 16 millions d'euros issus
de la générosité du public*

2 174

salariés



10 500

bénévoles

*et participants à
nos actions*



16 établissements médico-sociaux et sanitaires,
8 instituts de formation, 2 centres d'hébergement,
et 3 Centres de Rétention Administrative en France



7 hôpitaux, 6 centres de santé
et 3 centres de formation
en Afrique et au Moyen-Orient



Fonctions administratives
et support au siège



111 délégations territoriales.
(Lutte contre l'exclusion,
aide aux réfugiés et aux migrants...)



33 unités départementales
d'intervention de secourisme



**En tant qu'association à but non lucratif, notre force d'agir est entre vos mains !
Nos actions dépendent en grande partie de la générosité du public.**

ACTIONS EN FRANCE

dans 111 délégations territoriales

AIDE AUX PLUS FRAGILES



UNE QUESTION DE DIGNITÉ

Près de 70 délégations engagées dans les actions au service des plus fragiles : maraudes de SAMU social, maraudes médicalisées et dispensaires, services de repas ou colis alimentaires, accueils autour de petits déjeuners, actions de lutte contre l'isolement... L'Ordre de Malte France assure aussi des missions d'hébergement d'urgence, de réinsertion professionnelle et sociale, et des consultations médicales.



Plus de **20 000**
personnes aidées



Près de **70 000**
petits déjeuners, soupes
et repas distribués



435
personnes accueillies
dans nos centres d'hébergement

DONNER CE QUE NOUS AVONS DE MEILLEUR

Les professionnels de nos établissements médico-sociaux et sanitaires soignent et accompagnent des personnes, jeunes ou moins jeunes, fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap.

Dans nos 16 structures, la prise en charge personnalisée allie dimension thérapeutique, bien-être et ouverture à la vie sociale.



16 établissements
médico-sociaux et sanitaires



1 430
enfants et adultes accueillis

MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE



APPORTER UN SOUTIEN INCONDITIONNEL À TOUTES LES ÉTAPES DU PARCOURS

Nos équipes assurent de nombreuses missions d'accompagnement à travers l'aide à l'insertion des familles, le soutien aux réfugiés notamment du Proche et Moyen-Orient, et l'accompagnement juridique en Centre de Rétention Administrative.



5 483

personnes accompagnées

AIDE AUX RÉFUGIÉS ET MIGRANTS



URGENCE ET SECOURISME



ACTIONS DE SECOURS ET FORMATIONS POUR SAUVER DES VIES

Nos secouristes, logisticiens et formateurs bénévoles participent aux opérations de secours en soutien des services publics dans le cadre des plans d'urgence, par délégation de service public lors de gardes avec SAMU et pompiers et lors de la mise en sécurité des grands rassemblements des personnes (dispositif prévisionnel de secours).

Ils participent également à la formation du grand public aux gestes qui sauvent et au PSC1.



9 449

**interventions
de secours**

7 940

**personnes formées
au secourisme**

DES PROGRAMMES DIVERSIFIÉS POUR TOUS LES PUBLICS

Pour servir toujours mieux les personnes malades et dépendantes, l'Ordre de Malte France intervient dans la formation des professionnels dans quatre domaines : sanitaire (dont la formation au métier d'ambulancier), juridique et social, médico-social, secourisme et prévention des risques.



**8 instituts
de formation**

FORMATION



Près de 12 400
attestations et diplômes délivrés

ACTIONS À L'INTERNATIONAL

dans 26 pays

SANTÉ



GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DES PLUS FRAGILES

Activités de santé à l'étranger pour permettre aux populations les plus pauvres d'accéder à des soins de qualité : soins hospitaliers, lutte contre les grandes endémies et la malnutrition, protection de la mère et de l'enfant, ophtalmologie...



16 hôpitaux, maternités et centres
de santé et de formation gérés

166 structures de soins aidées



Près de **300 000**
consultations dans nos hôpitaux
et centres gérés



Plus de **13 170**
accouchements pris en charge

FORMATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES



ENRICHIR NOTRE EXPERTISE

Transfert de compétences médicales et chirurgicales par compagnonnage.

Programmes de formations au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie en Afrique et en Asie.

SECOURS ET URGENCE



INTERVENIR AUPRÈS DES POPULATIONS SINISTRÉES

Intervention partout dans le monde lors de catastrophes naturelles, conflits armés, crises humanitaires, urgences quotidiennes, directement avec ses propres moyens ou via Malteser International, corps de secours d'urgence de l'Ordre de Malte.

Soutien des projets de reconstruction et de réhabilitation en vue d'un développement à long terme.

ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS



REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES

Maraudes, distributions de repas, accompagnement de résidents, collectes, quêtes... Vous pouvez vous engager dans nos actions auprès des personnes fragilisées par la vie, selon votre temps, vos compétences, vos souhaits, et les besoins locaux.

- Renseignez-vous sur les activités de votre département auprès de votre délégué. Retrouvez ses coordonnées sur www.ordredemaltefrance.org (Rubrique : Engagez-vous)

FAITES UN DON

- En ligne, sur l'espace sécurisé du site internet de l'Ordre de Malte France.
- Par chèque bancaire, à l'ordre de « Ordre de Malte France », 42, rue des Volontaires – 75015 Paris

- **Contact donateurs :**
Corinne Chollet - 01 45 20 93 07
don@ordredemaltefrance.org

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre don, dans la limite de 546 €. Au-delà de ce seuil, le taux d'abattement est de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

FAITES UN LEGS OU UNE DONATION

Vous pouvez choisir de léguer votre patrimoine, de désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire partiel ou total de votre assurance-vie ou de faire une donation d'un bien mobilier ou immobilier, en perpétuant ainsi votre soutien.

- **Contact legs :**
Isabelle de Forton – 01 55 74 53 53
i.deforton@ordredemaltefrance.org

DEVENEZ PARTENAIRE

Rejoignez les entreprises qui nous ont fait confiance et contribuez à répondre aux grands défis humains d'aujourd'hui et de demain. Engagez-vous à nos côtés dans des actions de solidarité, de formation, de secours ou de santé, en France ou à l'international.

- **Contact partenariats :**
service.partenariats@ordredemaltefrance.org

Tout don, effectué à l'Ordre de Malte France vous donne droit à un reçu fiscal imputable directement de l'impôt sur les sociétés. Deux plafonds possibles, soit à hauteur de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, soit à 10 000 €.

Ordre de Malte France
42, rue des Volontaires - 75015 Paris

 01 45 20 80 20

 contact@ordredemaltefrance.org

 www.ordredemaltefrance.org

 www.facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France